

# CATALOGUE des FORMATIONS 2015-2016

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF)

Le 6 janvier 2014, la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, via la DIRECCTE, a accordé l'enregistrement de notre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation sous le N° 52 44 07031 44.

*(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état).*

Cela permet ainsi à la Ligue de pouvoir organiser des formations et ainsi obtenir des financements complémentaires auprès d'UNIFORMATION.

*Du nouveau dans les formations :*

- **Formation Référents SPID Déconnecté**
- **Formation de Formateurs**
- **Formation continue Arbitre**

# Conditions Générales liées aux formations de l'IREF

## 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire. Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

## 2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un virement bancaire ou d'un chèque du montant de la formation à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

L'IREF remet ensuite successivement à la structure, ou le cas échéant au participant, le programme de formation, la convention de formation (ou le contrat de formation professionnelle, si un participant entreprend la formation à titre individuel), une facture acquittée et une attestation de présence.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le paiement correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

## 3. Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée à la structure, pour transmission au participant, 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

## 4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure. Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques et les supports remis aux participants.

La Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire propose et réserve au stagiaire un hébergement et une restauration à un tarif forfaitaire selon les lieux d'accueil. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de la structure employeur ou du participant s'il est inscrit à titre individuel. Ces frais sont facultatifs. Le stagiaire peut décider de réserver par ses propres moyens et régler directement les frais correspondants.

## 5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par virement ou par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation.

En cas de paiement par un OPCA désigné par l'employeur du participant, ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis au moins 10 jours avant la date de formation avec le contrat ou la convention correspondante signée,
- encaissement du chèque au terme de la formation.

## 6. Annulation / Interruption

. Annulation par la structure/participant : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 5 jours avant la date de formation prévue), absence partielle ou totale injustifiée, en dehors de cas de force majeure dûment reconnue, le paiement sera conservé et encaissé par la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

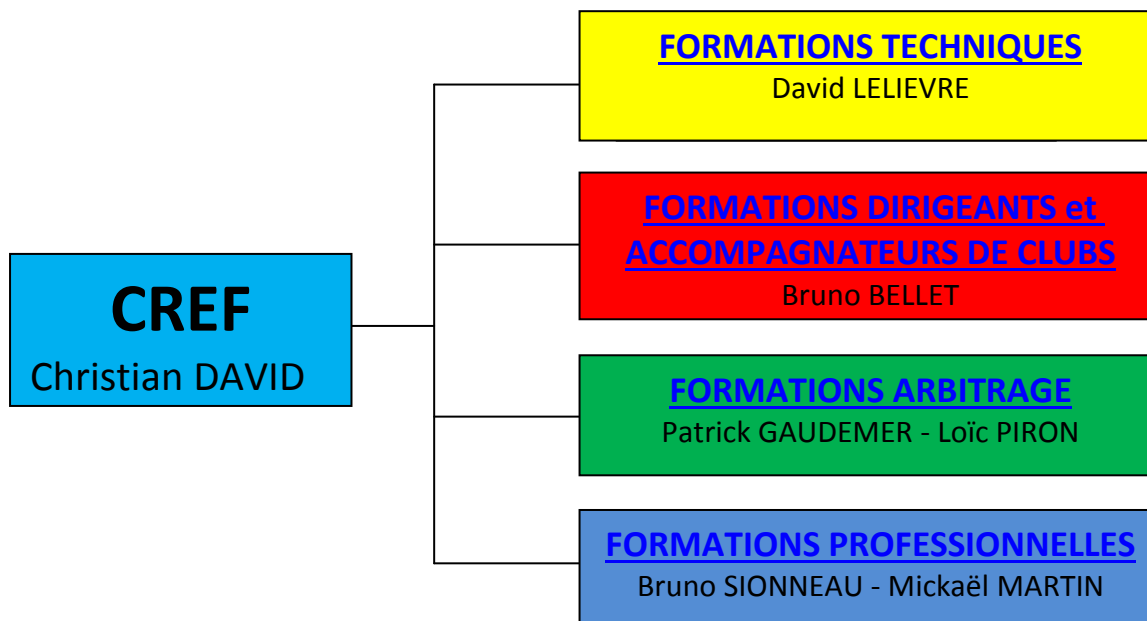
. Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum 5 jours avant la date prévue du début du stage, et ils auront la possibilité de se faire rembourser ou de reporter leur inscription sur un stage équivalent, dans la mesure des places disponibles.

## 7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à disposition du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

# Organigramme IREF



## Pour s'inscrire à une formation

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (*voir les liens et rubriques sur chaque page concernée*), dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :  
(IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A)

Ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE

dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports -  
BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

## Vous avez une question

Renseignements au Siège de la Ligue : Tél : 02 51 80 63 80

Permanence téléphonique : du Mardi au Vendredi 9h00 -12h00 et 14h00 -17h00

Mail : [liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)

Responsable CREF : Christian DAVID - Tél : 06 73 90 09 39

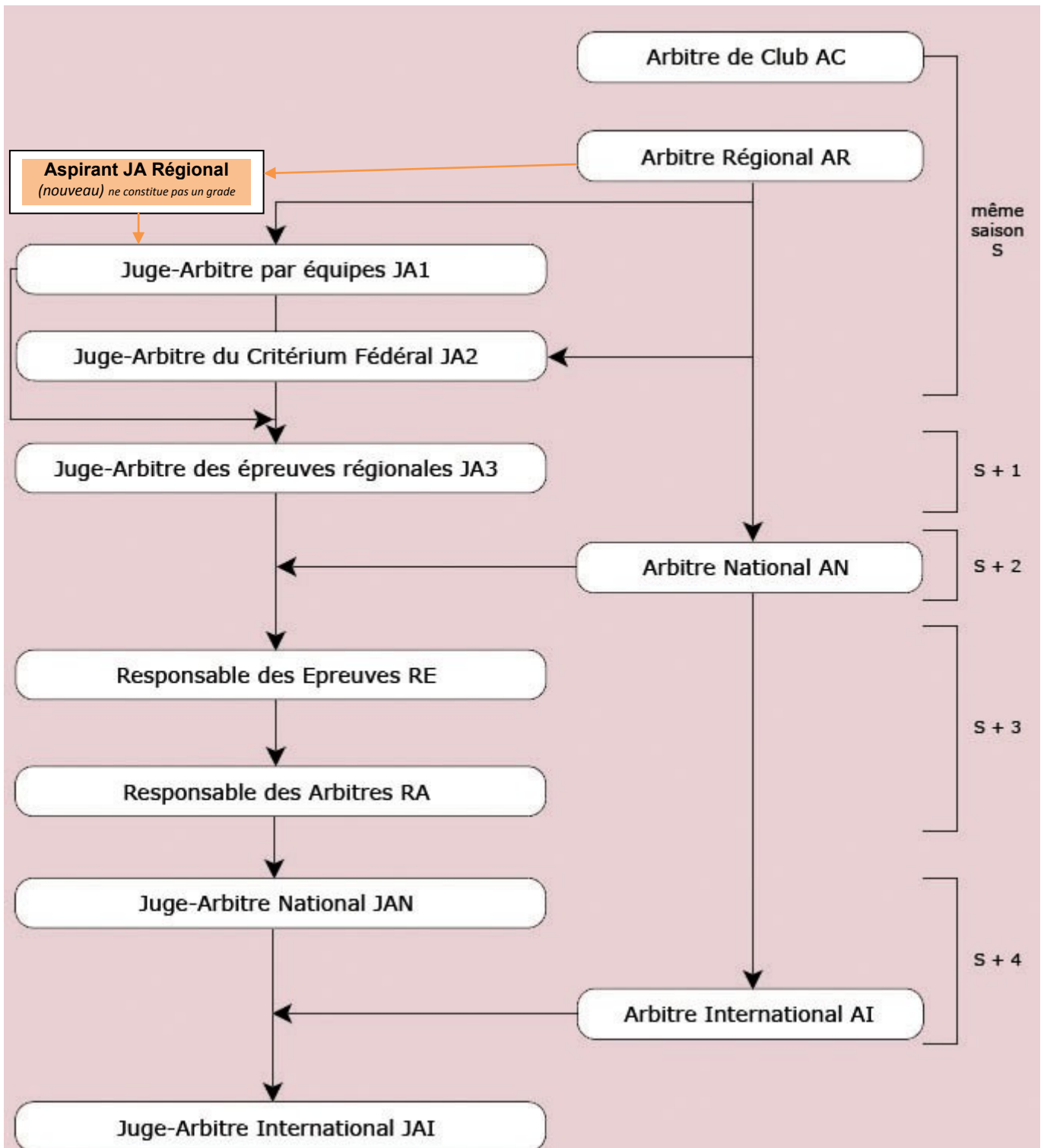
Mail : [cj david@wanadoo.fr](mailto:cj david@wanadoo.fr)



# Programme 2015-2016

	Dates	Lieux	Tarif stagiaire	fiche
<b>FORMATIONS ARBITRAGE</b>				<b>ARB</b>
Arbitre Régional	17/10/2015	CD 44	80,00 €	<a href="#">F1</a>
Arbitre Régional	17/10/2015	CD 49	80,00 €	<a href="#">F1</a>
Arbitre Régional	24/10/2015	CD 53	80,00 €	<a href="#">F1</a>
Arbitre Régional	27/02/2016	CD 72	80,00 €	<a href="#">F1</a>
Arbitre Régional	17/10/2015	LA ROCHE SUR YON (85)	80,00 €	<a href="#">F1</a>
<b>Nouveau</b> Formation continue ARB et JA1	5/12/2015	LA ROCHE SUR YON (85)	Gratuit	<a href="#">F1 BIS</a>
Aspirant JA ( <i>ne constitue pas un grade</i> )			Gratuit	<a href="#">F2 BIS</a>
Juge Arbitre 1er degré		CD 44	80,00 €	<a href="#">F2</a>
Juge Arbitre 1er degré	27/02/2016	CD 49	80,00 €	<a href="#">F2</a>
Juge Arbitre 1er degré	12/03/2016	CD 53	80,00 €	<a href="#">F2</a>
Juge Arbitre 1er degré	17/10/2015	CD 72	80,00 €	<a href="#">F2</a>
Juge Arbitre 1er degré	27/02/2016	LA ROCHE SUR YON (85)	80,00 €	<a href="#">F2</a>
Formation JA2 Continue			Gratuit	<a href="#">F3</a>
Juge Arbitre 2ème degré (Critérium fédéral)	24-25/10/2015		180,00 €	<a href="#">F4</a>
Juge Arbitre 3ème degré (Tournoi)	20-21/02/2016		180,00 €	<a href="#">F5</a>
SPID-Déconnecté 1 <sup>er</sup> niveau			40,00 €	<a href="#">F6</a>
SPID-Déconnecté 2 <sup>ème</sup> niveau	11/11/2015	49	40,00 €	<a href="#">F7</a>
<b>Nouveau</b> Référents SPID-Déconnecté	7/11/2015	CHOLET (49)	40,00 €	<a href="#">F7 BIS</a>
Pré-sélection Arbitre National	12/12/2015		40,00 €	<a href="#">F8</a>
Pré-sélection Formateur Arbitre FO1	19/12/2015		40,00 €	<a href="#">F9</a>
Colloque Formateurs en Arbitrage	19/09/2015	LE MANS (72)	Gratuit	<a href="#">F10</a>
<b>FORMATIONS TECHNIQUES</b>				<b>TEC</b>
Animateur fédéral et Jeune animateur fédéral	calendrier spécifique	Voir Comités	Détails sur fiche F11	<a href="#">F11</a>
Entraîneur Fédéral	15-19/02/2016	LA ROCHE SUR YON (85)	175,00 €	<a href="#">F12</a>
Attestation de qualification Sport adapté option Tennis de Table (3 modules)		<a href="http://www.liquesapdl.blogspot.fr">www.liquesapdl.blogspot.fr</a>		<i>En cours</i>
Certification de qualification Handisport (2 modules)		<a href="mailto:paysdelaloire@handisport.org">paysdelaloire@handisport.org</a>		<i>En cours</i>
<b>FORMATIONS PROFESSIONNELLES</b>				<b>PRO</b>
CQP Animateur TT	11 au 15 avril	LA ROCHE SUR YON (85)	200 € + 75 € (frais de dossier)	<a href="#">F13</a>
BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS			FFTT	<a href="#">F13</a>
Colloque Technique ( <i>formation continue</i> )	2015 - en préparation	A définir	<i>En cours</i>	<a href="#">F14</a>
Colloque Développement ( <i>formation continue des salariés non TK</i> )	2015 - en préparation	A définir	<i>En cours</i>	<i>En cours</i>
<b>FORMATIONS DIRIGEANTS et ACCOMPAGNATEURS DE CLUBS</b>				<b>DIR</b>
Savoir développer son Club	15 avril 2016	LA ROCHE SUR YON	110,00 €	<a href="#">F16</a>
Nouveaux Dirigeants			30,00 €	<a href="#">F17</a>
Accompagnement de Clubs	Saison 2015-2016	Clubs concernés		<a href="#">F18</a> 2 pages
<b>Nouveau</b> Formation de Formateurs	23-24/10/2015	CROS NANTES	50 €	<a href="#">F19</a>

## Filière ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations/ Diplômes



Pour plus d'informations, cliquez ici <http://www.fft.com/ttformation/>

### Remarques :

Les formations AC, AR, JA1, JA2, et JA3 sont sous la responsabilité du Responsable Régional de la Formation en Arbitrage. Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Régionale Emploi-Formation.

Les formations AN, RE, RA, et JAN sont sous la responsabilité du Responsable National de la Formation en Arbitrage.

Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

**ARB, JA1 et JA2 peuvent se passer la même année**  
**Un Arbitre peut être mineur - Il faut être JA2 actif pour devenir JA3**  
**- Le Juge Arbitre doit être majeur -**

**ARBITRES :**

**ARB de Club :** Arbitre de Club - Ouvert à tous les licenciés.  
Formation organisée par Club ou regroupement  
organisation : Comité

**ARB :** Arbitre Régional - Formation décentralisée dans les comités  
organisation : Ligue

**AN :** Arbitre National - Formation organisée par la FFFT  
*avec avis de la Ligue (inscription prise en charge par la Ligue si avis favorable)*

**AI :** Arbitre International - Formation organisée par l'I.T.T.F. après sélection des  
candidatures par la C.F.A. (être AN depuis 3 ans)

**JUGE-ARBITRES : (nécessite d'avoir 18 ans révolus)**

**Aspirant JA :** - Un savoir faire attribué par la Ligue et permettant de se préparer au JA1  
**(ne constitue pas un grade)** - être au minimum ARB (16 ans minimum)  
Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes dans son club jusqu'au niveau R2.

**JA1 :** Juge Arbitre par équipe - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les rencontres de Championnat par équipes. Formation organisée par la Ligue, décentralisée dans les Comités

**JA2 :** Juge Arbitre Critérium Fédéral - être au minimum ARB Permettant de Juge arbitrer les compétitions individuelles Formation organisée par la Ligue

**JA3 :** Juge Arbitre de Tournoi - être au minimum ARB, JA1 et JA2  
Permettant de Juge arbitrer les tournois et épreuves régionales - Formation organisée par la Ligue

**JAN :** Juge Arbitre National - être au minimum AN et JA3

**D.E. :** Directeur des épreuves

**D.A. :** Directeur des Arbitres

Permettant de Juge arbitrer les épreuves nationales et les épreuves internationales.

Lexique :

<b>ARB de Club :</b>	Arbitre de championnat par équipes
<b>ARB :</b>	Arbitre Régional,
<b>AN :</b>	Arbitre National,
<b>JA1 :</b>	Juge Arbitre de championnat par équipes,
<b>JA2 :</b>	Juge Arbitre des Compétitions Individuelles,
<b>JA3 :</b>	Juge Arbitre de Tournois,
<b>D.E. :</b>	Directeur des épreuves
<b>D.A. :</b>	Directeur des arbitres
<b>JAN :</b>	Juge Arbitre National

**Responsables des Formations Arbitrage et Juge Arbitrage:**

**Patrick GAUDEMER**

06 30 60 33 82

[patrick.gaudemer@neuf.fr](mailto:patrick.gaudemer@neuf.fr)

**Loïc PIRON**

06 74 58 29 67

[lc.piron@orange.fr](mailto:lc.piron@orange.fr)

**IMPORTANT :** Il ne sera pas pris d'inscription ultérieurement aux dates indiquées ci-après.  
Les courriers doivent parvenir avant ces dates au courrier du matin. Le cachet de la poste faisant foi.

➤ Pour toutes les formations, il faut un minimum de **6** participants pour que le stage ait lieu. Dans le cas contraire l'inscription est retournée au Club, il faut se réinscrire pour les sessions suivantes.

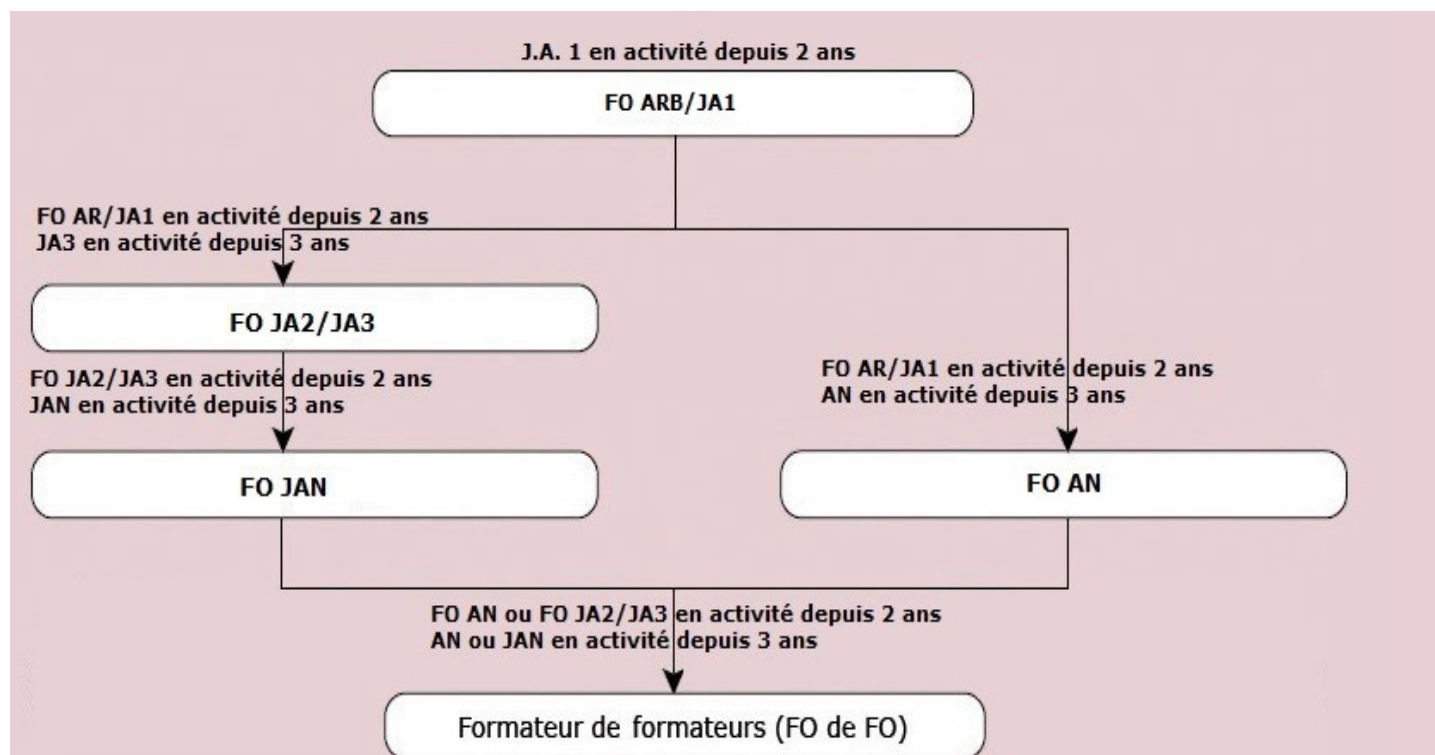
➤ Les inscrits que ne pourraient participer à un stage doivent avertir au minimum **5 jours à l'avance**, faute de quoi, le stage sera facturé.

➤ Horaires indicatifs des stages de 9 h 00 à 18 h 30, sauf précision contraire.

**Les candidats fourniront un RIB récent pour les futures prestations**

# Devenir Formateur en arbitrage

## ARBITRES ET JUGES-ARBITRES - Formations et Diplômes de Formateurs



plus d'informations, cliquez ici <http://www.fftt.com/ttformation/>

Pour

### **IMPORTANT**

Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 2 saisons consécutives, ne devra pas encadrer une session seul.  
Tout Formateur n'ayant eu aucune activité, 3 saisons consécutives, devra participer à une nouvelle session de Formation de Formateurs (de son grade).

### **Remarques :**

Les formations et examens de formateurs en Arbitrage sont sous la responsabilité d'un Coordonnateur National de la Formation en Arbitrage (même si certaines formations ou examens peuvent être délocalisées en régions sur certaines sessions).

Toutes ces formations et diplômes se déroulent sous l'autorité du (de la) Président(e) de la Commission Fédérale de Formation.

NB : Les formations et examens de FO de FO sont organisés au niveau national selon le nombre de candidats volontaires entrant dans le cadre des pré-requis demandés.

[En savoir plus sur la VCFA Formation de formateurs en arbitrage](#)

**Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez la Ligue ou Christian DAVID**

## Comment sont délivrés les grades

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO1 ou FO2. **La validation des listes en arbitrage est entérinée par le Comité directeur de la Ligue.**



# F1 - FORMATION ARBITRE REGIONAL

<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
<b>Nb de places disponibles</b>	15
<b>Volume de formation</b>	8 H
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs 1er degré de chaque département
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles du jeu</li> <li>- Se mettre à la disposition des juges-arbitres</li> <li>- Arbitrer au niveau de son club des compétitions régionales et nationales</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 € Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  <b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €



# F1 Bis - Formation continue

## ARB et JA1

<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Tous les publics licenciés traditionnels à la FFTT
<b>Nb de places disponibles</b>	50
<b>Volume de formation</b>	4 H
<b>Responsable Ligue</b>	Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON - René OIRY
<b>Intervenants</b>	Formateurs 1er degré de chaque département
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise à niveau des connaissances et des nouvelles règles</li> <li>- 1 place pour assister aux Championnats du Monde Juniors au Vendespace de La Roche Sur Yon, pour observer les arbitres internationaux officier, sera offerte à chaque participant</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	<p>Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : <b>GRATUIT</b></p> <p>Frais de déplacement et de repas à charge de l'arbitre ou de son Comité.</p>
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;">Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la ligue : 40 €

## F2bis - FORMATION Aspirant JA

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	Formation continue
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Licenciés FFTT.</li> <li>. Avoir au minimum 16 ans</li> <li>. Diplômés Arbitre Régional</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	15
<b>Volume de formation</b>	Formation continue + diriger 3 rencontres R3 ou R2
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs désignés par la Ligue
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : <b>Gratuit pour la saison 2015/2016</b>
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<b>Pas de date limite</b> <b>Formulaire d'inscription</b> <b>à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 60 €

## F2 - FORMATION JA.1

<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Licenciés FFTT.</li> <li>. Avoir au minimum 18 ans</li> <li>. Diplômés Arbitre Régional</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	15
<b>Volume de formation</b>	8 H
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Patrick GAUDEMER - Loïc PIRON- René OIRY</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs 1er degré
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaître les règlements du championnat par équipes à tous les niveaux;</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 80 € frais de restauration compris</li> <li>Si 2 inscrits d'une même association sur la même session : 140 €</li> <li>Si 3 inscrits d'une même association sur la même session : 160 €</li> </ul>
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 90 €

## F3 - FORMATION CONTINUE JA2/JA3

<b>Dates - Horaires</b>	<b>En cours</b> 9H00-18H00
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	JA2/JA3 en activité
<b>Nb de places disponibles</b>	12
<b>Volume de formation</b>	6 H
<b>Responsable Ligue Formation</b>	<b>Didier CIBRON</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs JA2-JA3
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. le règlement du Critérium fédéral</li> <li>. exercices sur la mise en poules</li> <li>. le départage dans une poule</li> <li>. le placement après les poules</li> <li>. fixer l'horaire général</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : <b>20 €</b> restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de La Ligue</b>	10 jours avant session  <b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

## F4 - FORMATION JA.2

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	24-25 octobre 2015 et 11 novembre 2015 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Licenciés FFTT.</li><li>. Avoir au minimum 18 ans</li><li>. Diplômés Arbitre Régional</li></ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	16 H hors UV
<b>Responsable Ligue Formation</b>	<b>Didier CIBRON</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs JA2-JA3
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Connaître le règlement du critérium fédéral.</li><li>. Faire la mise en poule</li><li>. Faire le départage dans une poule</li><li>. Initiation au POT</li><li>. Se servir de SPID (le module SPID est abordé au cours de la troisième journée)</li></ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 180 € sans hébergement
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  <b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 200 €

## F5 - FORMATION JA.3

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	20-21 février 2016 Le lieu sera choisi en fonction de la provenance des candidats
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Être au préalable JA1 et JA2
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	20 H + 1 demi-journée à fixer avec le stagiaire pour l'examen (3 H)
<b>Responsable Ligue Formation</b>	<b>Didier CIBRON</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs JA2-JA3
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Connaissance de toutes les formules d'épreuves</li> <li>. Tirages au sort</li> <li>. Etablissement des horaires (Général et détaillé)</li> <li>. Etablissement du POT</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 180 € Hébergement, restauration compris
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 220 €

## F6 - FORMATION SPID Déconnecté - 1er niveau

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	<b>En cours</b>
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Licencié intéressé par le juge arbitrage et motivé par la gestion informatique.
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	6 H
<b>Référent Ligue</b>	Michel STEPHAN
<b>Intervenants</b>	FO SPID déconnecté
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du logiciel</li> <li>- Présentation formules de compétition (critérium fédéral, tournois...)</li> <li>- Modalités de saisie des résultats</li> <li>- Mise en application sur 1 tour de critérium fédéral</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
<b>Date limite d'inscription auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b>  <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 55 €

## F7 - FORMATION SPID Déconnecté - 2ème niveau

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	11 novembre 2015 Le lieu sera choisi fonction de la provenance des candidats
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	JA.2 en activité - <b>PC portable avec le logiciel installé</b> - - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	5 H
<b>Référent Ligue</b>	Michel STEPHAN
<b>Intervenants</b>	FO SPID déconnecté
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>- Présentation et finalité du logiciel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La base SPIDD.GDB</li> <li>- Le transfert du référentiel licencié</li> <li>- Création d'une épreuve (tournoi)</li> <li>- Transfert des packages (pour critérium fédéral)</li> <li>- Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après)</li> <li>- Remontée des résultats (Export)</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session <b>Formulaire d'inscription</b> à télécharger sur le site internet <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire de la LIGUE : 80 €



## F7 BIS - FORMATION Référents SPID Déconnecté

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	- 7 novembre 2015 en 49
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	JA.2 en activité - PC portable avec le logiciel installé - Bonne connaissance de SPID déconnecté - - connaissance informatiques (gestion de fichiers, des répertoires.)
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	8 H
<b>Référent Ligue</b>	Michel STEPHAN
<b>Intervenants</b>	FO SPID déconnecté
<b>Contenu de la formation</b>	<p style="text-align: center;"><b>- Présentation et finalité du logiciel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La base SPIDD.GDB</li> <li>- Le transfert du référentiel licencié</li> <li>- Création d'une épreuve (tournoi)</li> <li>- Transfert des packages (pour critérium fédéral)</li> <li>- Gestion d'un tour de critérium (Avant, Pendant, Après)</li> <li>- Remontées des résultats (Export)</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  <b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

## F8 - FORMATION - Accompagnement vers l'AN

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	12 décembre 2015
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Diplômés Arbitre Régional depuis 2 saisons</li> <li>. Candidats à l'AN (2 ou 3 places pour la Ligue)</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	8
<b>Volume de formation</b>	8 H + participation aux épreuves nationales
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Christian DAVID</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs AN
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théorique + pratique sur 1 journée</li> <li>- Accompagnement sur des épreuves nationales, pour les stagiaires retenus pour la pré-sélection AN</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 80 €

## F9 - FORMATION - Préparation FO1

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	19 décembre 2015
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Être JA1 depuis au moins 2 saisons
<b>Nb de places disponibles</b>	6
<b>Volume de formation</b>	8 H + participation stages régionaux en immersion
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Christian DAVID</b>
<b>Intervenants</b>	Formateurs de formateurs
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théorique + pratique sur 1 journée</li> <li>- Accompagnement pratique sur des stages théoriques</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 40 € restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p style="text-align: center;">10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b>  <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 120 € (330 € pension complète)

## F10 - COLLOQUE FORMATEURS

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	19 septembre 2015 au MANS (72)
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	Formation continue des Formateurs
<b>Nb de places disponibles</b>	15
<b>Volume de formation</b>	6 H
<b>Responsable Ligue</b>	<b>Christian DAVID</b>
<b>Intervenants</b>	LIGUE
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des nouveaux modules de formations</li> <li>- Aspirant JA</li> <li>- Mise en place de la saison à venir</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : Gratuit Restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p>10 jours avant session</p> <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 60 €

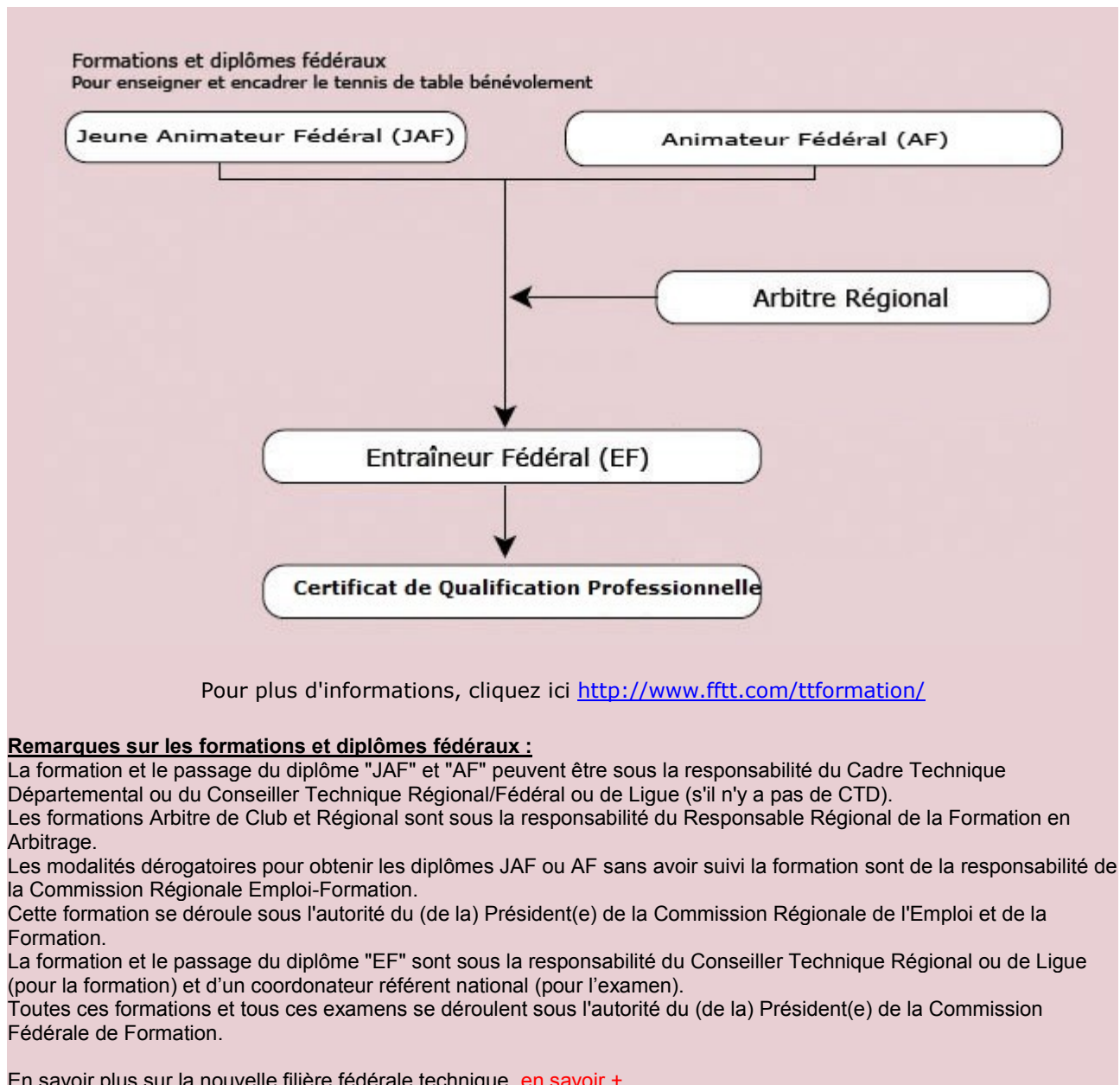
# Les formations Techniques

**Responsable Formations Techniques**

**David LELIEVRE**

**Tél : 06 78 12 38 59**

**Mail : [anjou.ping-ctd@wanadoo.fr](mailto:anjou.ping-ctd@wanadoo.fr)**



# F11 - Animateur Fédéral et Jeune Animateur Fédéral

## Modalités AF :

- ouvert aux plus de 18 ans, licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- possibilité de suivre la formation sur deux saisons
- Tarif subventionné\* à régler par le stagiaire à la Ligue (IREF)

\* Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €

- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ci-après.

## Contenus de formation :

- la connaissance du milieu
- rôles de l'entraîneur
- les différents publics
- les principes fondamentaux de l'entraînement
- jouer en mouvement
- les paramètres et incertitudes du jeu
- le travail physique
- les types d'échauffement
- le panier de balles
- le coup droit et le revers
- les services et les remises
- la tactique
- la détection et le Baby Ping
- l'organisation et la construction de séances et d'exercices
- les formes de comptage
- le stage pratique

## Modalités Jeune AF :

- ouvert aux juniors (1998-99-2000) licenciés traditionnels
- 28 heures de cours théoriques et pratiques et 12 heures de stage pratique
- Tarif subventionné\* à régler la le stagiaire à la Ligue (IREF).

\* Coût réel règlementaire de la FFTT : 300 €

- Coûts réels, inscriptions, dates et lieux ci-après

## Pour les stages départementaux, contactez votre CTD :

**CTD 44** : Gaël CHARRIER - 06 61 52 63 22  
[cdtt44.gael@wanadoo.fr](mailto:cdtt44.gael@wanadoo.fr)

**CTD 49** : David LELIÈVRE - 06 78 12 38 59  
[anjou.ping-ctd@wanadoo.fr](mailto:anjou.ping-ctd@wanadoo.fr)

**CTD 53** : Anthony DAVIOT - 06 86 47 41 92  
[daviot.anthony@bbox.fr](mailto:daviot.anthony@bbox.fr)

**CTD 72** : Fabrice TOLLET - 06 60 77 56 91  
[ctd.72tt@gmail.com](mailto:ctd.72tt@gmail.com)

**CTD 85** : Tony SEYMOUR - 02 51 44 27 14  
[comite.tt.85@maisonsportsvendee.com](mailto:comite.tt.85@maisonsportsvendee.com)

**CTL** : Fabrice DAVIS - 06 71 55 61 63  
[fabrice.liguepdl.tt@orange.fr](mailto:fabrice.liguepdl.tt@orange.fr)

## Pour s'inscrire

Retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (*voir les liens et rubriques sur chaque page concernée*), dûment rempli et accompagné du règlement, par virement bancaire :

(IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A)

ou chèque à l'ordre de la Ligue de TENNIS de TABLE dans les délais impartis à :

Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire Maison des Sports - BP 90312 - 44, Rue Romain Rolland 44103 NANTES cedex 4

## CALENDRIER et COÛTS DES FORMATIONS AF-JAF 2015/2016

CD	AF	JAF
<b>44</b>	<p>17 octobre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes            07 novembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes            28 novembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes            5 décembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes            19 décembre 2015 de 9h30 à 12h à Nantes            19 décembre 2015 de 14h à 17h30 à Nantes            9 janvier 2016 de 9h30 à 12h à Nantes            9 janvier 2016 de 14h à 17h30 à Nantes</p> <p><b>Stage : ?</b>  <b>Coût : 90 € TTC</b>            (participation par module hors restauration : 15 €)</p>	<p>11-15 avril 2016 à Nantes</p> <p><b>Coût : 90 € + 90 € (restauration/hébergement)</b>            Stage en pension complète</p>
<b>49</b>	<p>24 octobre 2015 de 9h à 18h aux Ponts de Cé            25 octobre 2015 de 9h à 18h aux Ponts de Cé            09 janvier 2016 de 9h à 18h aux Ponts de Cé            10 janvier 2016 de 9h à 18h aux Ponts de Cé</p> <p><b>Stage : 16 février 2016 à La Romagne</b>  <b>Coût : 90 € + 40 € (restauration)</b>            (participation par module hors restauration : 15 €)</p>	<p>15-18 février 2016 à La Romagne</p> <p><b>Coût : 90 € + 50 € (restauration/hébergement)</b></p>
<b>53</b>	<p>04 novembre 2015 de 20h à 23h à Laval            14 novembre 2015 de 9h à 12h à Sablé            14 novembre 2015 de 13h30 à 17h30 à Sablé            09 décembre 2015 de 20h à 23h à Laval            12 décembre 2015 de 9h à 12h à Changé            12 décembre 2015 de 14h à 17h à Laval</p> <p><b>Stage : ?</b>  <b>Coût : 90 € + restauration à charge des participants</b>            (participation par module hors restauration : 15 €)</p>	<p>21-23 octobre 2015 à LAVAL</p> <p><b>Coût : 90 € ttc</b></p>
<b>72</b>	<p>13 novembre 2015 de 20h à 22h30 au Mans (MDS)            14 novembre 2015 de 9h à 12h à Sablé            14 novembre 2015 de 13h30 à 17h30 à Sablé            11 décembre 2015 de 20h à 22h30 à ?            12 décembre 2015 de 9h à 12h et 14h à 17h30 à ?</p> <p><b>Stage : 22 décembre à ?</b>  <b>Coût : 90 € TTC</b>            (participation par module hors restauration : 15 €)</p>	<p>27 au 30 octobre 2015 à PARIGNE L'EVEQUE</p> <p><b>Coût : 90 € TTC</b></p>
<b>85</b>	<p>03 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon            24 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon            25 octobre de 9h à 17h à La Roche sur Yon            31 octobre de 9h à 18h à La Roche sur Yon            1er novembre de 9h à 17h à La Roche sur Yon</p> <p><b>Stage : sur une des dates fixées</b>  <b>Coût : 90 € + 30 € (restauration)</b>            (participation par module hors restauration : 15 €)</p>	<p>26-30 octobre 2015 à La Roche sur Yon</p> <p><b>Coût : 90 € + 50 € (restauration/hébergement)</b></p>

Coût réel règlementaire FFTT : 300 €

## F12 - Entraîneur Fédéral (EF)

<b>Dates - Horaires et Lieu de formation</b>	Du lundi 15 février 2016 à 9H00 au samedi 19 février 2016 à 17H à La Roche sur Yon (examen « 35 TK » le samedi)
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Etre au minimum junior licencié traditionnel (17 ans)</li> <li>. Etre Animateur Fédéral ou Jeune Animateur Fédéral ou Entraîneur Régional ou Entraîneur Départemental en activité.</li> <li>. Etre Arbitre Régional</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	18
<b>Volume de formation</b>	48 H
<b>Responsable Ligue</b>	LELIEVRE David
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. LELIEVRE David - SEYMOUR Tony</li> <li>. CTL - CTD</li> </ul>
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les coups techniques</li> <li>- le travail au panier de balles</li> <li>- la tactique</li> <li>- séances (différents types-planification)</li> <li>- la pédagogie pratique (intervention sur stage)</li> <li>- le travail physique</li> <li>- préparation mentale</li> <li>- la préparation à l'examen « 35 TK »</li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	- Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 175 €, hébergement et restauration comprise
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	<p><b>31 janvier 2016</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 360 € + 50 € examen 35 TK





## F13 - Parcours d'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

<b>Dates - Lieu de formation</b>	➤ mardi 4 avril au samedi 8 avril 2016 à La Roche Sur Yon
<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir au moins 18 ans</li> <li>- être licencié(e) traditionnel(le)</li> <li>- être titulaire de l'Entraîneur Fédéral (examen « 35TK », Arbitre Régional, classement)</li> <li>- Etre titulaire ou en cours de formation de l'AFPS ou du PSC1 ou équivalent.</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	12
<b>Volume de formation</b>	35 H
<b>Responsable Ligue</b>	LELIEVRE David
<b>Intervenants</b>	Intervenant Sport Value et Ligue + CTL - CTD
<b>Contenu de la formation</b>	<p>Accueillir en sécurité différents publics            Encadrer la séance de tennis de table            Promouvoir et dynamiser l'activité            S'intégrer au sein de la structure            Gérer une situation d'incident ou d'accident            savoir développer son club</p>
<b>Coût de la formation</b>	<p>Tarif subventionné* Ligue à régler par le stagiaire :  <b>200 €</b> + 75 € de frais de dossier (<i>Sans hébergement/restauration</i>)  <b>350 €</b> + 75 € de frais de dossier (<i>avec hébergement/restauration</i>)</p>
<b>Inscriptions</b>	<p><b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b>  <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire de la FFTT : 600 € + 75 € de frais de dossier

**Animer  
Développer  
et fidéliser le TT**  
(sans restriction)

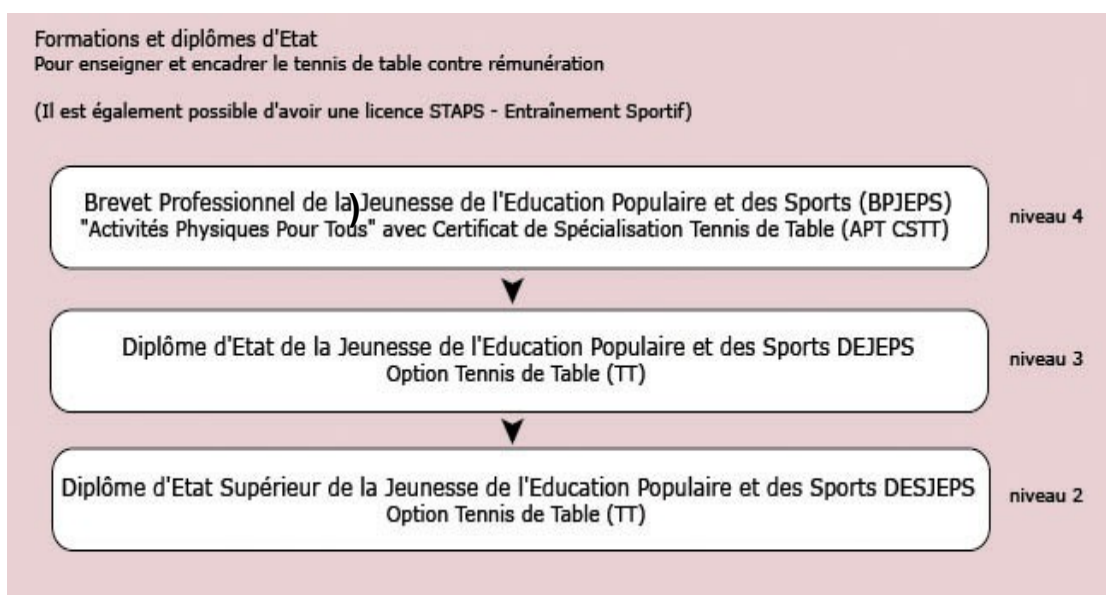


**Brevet Professionnel (BPJEPS APT  
CS TT - niveau BAC)**

**Animer  
Développer  
et fidéliser le TT**  
(sans restriction)



**Diplôme d'Etat (DEJEPS TT -  
niveau BAC +2)**



Pour plus d'informations, cliquez sur la formation de votre choix :

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/bpjeeps.htm>

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/dejeeps.htm>

<http://www.fftt.com/ttformation/technique/desjeeps.htm>

**Remarques sur les formations et diplômes nationaux :**

Il existe un certain nombre de pré-requis spécifiques pour entrer en formation.

Un dossier d'inscription est à remplir et des tests de sélections sont mis en place pour entrer en centre de formation.

Il est indispensable de suivre la formation pour faire valider ses UC et obtenir le diplôme (ou du moins une partie de la formation car des allègements sont possibles).

Il est bien entendu possible de faire valider sa formation et ce type de diplôme par la voie de la VAE.

## F14 - Colloque Technique (*formation continue*)

Dates - Horaires et Lieu de formation	
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	
Nb de places disponibles	
Volume de formation	
Responsable Ligue	
Intervenants	
Contenu de la formation	- - -
Coût de la formation	
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<b>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</b> <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

**Pas de colloque pour 2015/2016**

\* Coût réel réglementaire de la LIGUE :

# Les formations Dirigeants Bénévoles

## Aux dirigeants des clubs des Pays de la Loire

La Ligue de TENNIS DE TABLE des Pays de la Loire peut vous proposer des formations vous permettant :

- d'augmenter votre nombre de licenciés
- créer un créneau Babyping
- trouver de nouveaux sponsors
- agrandir la section loisirs
- créer de nouvelles pratiques vers de nouveaux publics
- s'ouvrir vers le handisport et le sport adapté

**Les idées pour développer votre sport et votre club, Ce n'est pas ce qui manque !!!**

**Nous pouvons vous aider en organisant des formations adaptées.**

**N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et vos besoins pour que nous puissions y répondre au mieux, en nous précisant les jours et créneaux horaires souhaités par mail à [Liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:Liguepdl.tt@wanadoo.fr)**

Responsable Formation DIRIGEANTS :

**Bruno BELLET - 06 79 74 36 85**

[belletbr@wanadoo.fr](mailto:belletbr@wanadoo.fr)



La Branche fédérale de formation des Dirigeants a proposé la création d'un parcours d'informations à destination des nouveaux dirigeants et ceux en fonction.

Le formulaire d'inscription est en ligne !!

Vous avez la possibilité de vous inscrire en cliquant sur [PERF TT 2.0](#) et recevrez, en septembre, un mail avec les codes de connexion...

## F16 - Savoir développer son Club

<b>Dates - Lieu de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Samedi 9 avril 2016 - La Roche Sur Yon (85)</b></li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etre capable d'élaborer un dispositif de développement de son club</li> <li>* Comprendre les attentes de ses adhérents</li> </ul>
<b>Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Salariés de clubs assurant l'animation et l'encadrement des activités</li> </ul>
<b>Nb de places disponibles</b>	12
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le club de sport face à son environnement               <ul style="list-style-type: none"> <li>@ Contexte socio-économique du développement du sport</li> <li>@ Identifier les enjeux de développement d'un club                   <ul style="list-style-type: none"> <li>° Ses activités et son offre de services</li> <li>° Ses relations au territoire</li> <li>° Sa gestion des équipements</li> <li>° Sa gouvernance</li> </ul> </li> <li>@ Réaliser son diagnostic</li> </ul> </li> <li>* Développement d'activités sportives : quelles cibles ? quelles offres ?               <ul style="list-style-type: none"> <li>@ Savoir proposer des activités adaptées aux besoins</li> <li>@ Les besoins en encadrement : comment répondre à ses besoins ?</li> <li>@ Elaborer son plan d'action développement</li> </ul> </li> <li>* Manager ses actions de développement               <ul style="list-style-type: none"> <li>@ Comment bien recruter et bien accueillir ?</li> <li>@ Comment assurer la qualité dans la mise en œuvre ?</li> <li>@ Les modalités d'évaluation de ses actions : contrôle de la satisfaction.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Coût de la formation</b>	<b>110 € restauration comprise</b>
<b>Durée du stage</b>	1 jour

\* Coût réel réglementaire de la LIGUE :

# F17- NOUVEAUX DIRIGEANTS

Dates - Horaires et Lieu de formation	Non définis
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	Dirigeants nommés depuis moins de 2 ans, quelque soit la fonction Dirigeants de moins de 25 ans. Animateurs et entraîneurs (bénévoles ou salariés) débutants
Nbre de places disponibles	12
Volume de formation	1 journée
Responsable Ligue	Christian DAVID - Bruno BELLET
Intervenants	Bruno BELLET
Contenu de la formation	<p><i>Sous réserve de validation par la FFTT</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaître l'environnement du club</li> <li>• organiser une équipe dirigeante</li> <li>• réaliser un diagnostic du club</li> <li>• initier un projet de club</li> </ul>
Coût de la formation	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire : 30 € restauration comprise à l'ordre de la Ligue de Tennis de Table
Date limite d'inscription Auprès de la Ligue	<p>Non définie</p> <p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet  <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a></p>

\* Coût réel réglementaire LIGUE : 80 €

# F18- Accompagnement de Club

Thème du stage : Parcours d'accompagnement - formation  
« Formaliser son projet associatif et gérer efficacement son club »

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formaliser et conduire votre projet associatif</li><li>• Structurer votre club et manager vos ressources humaines (bénévoles, salariés, techniciens...etc)</li><li>• Développer, diversifier et valoriser vos activités</li><li>• Pérenniser et/ou créer un emploi</li></ul>
<b>PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le CLUB</b> - Équipe dirigeante du bureau du club (Président, Vice Pts, secrétaire, trésorier, responsable technique et éducateur)</li></ul>
<b>CONTENU DE FORMATION</b>	<p>C'est tout le club qui entre en formation... Au travers <b>d'un accompagnement-formation</b>, ce sont différents membres du club (bénévoles et salariés) qui pourront bénéficier d'apports de connaissances, de savoir-faire, d'outils, pour renforcer leurs compétences, développer, mettre en œuvre ou piloter le projet du club. Des contenus de formation adaptés, organisés autour de nombreuses thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Établir l'état des lieux et le diagnostic du club</li><li>• Comprendre son environnement et mettre en place une gestion stratégique de l'association : mener son projet de A à Z</li><li>• Rechercher et mettre en place une offre de pratique, de service et des modes de fonctionnement générateurs de développement, de diversification et de financements</li><li>• Renforcer sa capacité à manager les personnes (bénévoles et salariés) et si nécessaire acquérir la fonction « employeur »</li><li>• Créer ou pérenniser un emploi</li></ul> <p>Ainsi, en dehors des temps d'accompagnement-formation, chaque club bénéficie d'un suivi personnalisé afin d'aider ses acteurs à formaliser le projet et/ou lever les différents obstacles rencontrés.</p>
<b>DURÉE DU STAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 20 heures sur plusieurs jours</li></ul>



## Procédure de la mise en place et du suivi administratif A l'attention du club accompagné

**Etape n°1** - Vous envoyez la « Fiche de demande d'accompagnement » à la Ligue par mail, à Bruno SIONNEAU, [liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr) (avec copie à Mickaël MARTIN, à [developpement.liguepdltt@gmail.com](mailto:developpement.liguepdltt@gmail.com)) => informe des coordonnées et formalise le 1<sup>er</sup> pas vers l'accompagnement.

**Etape n°2** - La ligue vous envoie un mail :

- de confirmation sur l'intérêt de la Ligue pour votre accompagnement,
- concernant les informations sur la mise en place administrative et le suivi (procédure) de l'accompagnement,
- pour vous transmettre le nom de l'accompagnateur désigné.

**Etape n°3** - La ligue, par le biais de Bruno SIONNEAU, vous contacte par mail pour vous demander les informations nécessaires (noms des personnes accompagnées ...)

**Etape n°4** - La ligue vous transmet les documents nécessaires à la demande de prise en charge auprès des AGEFOS à signer et à tamponner.

**Etape n°5** - Vous envoyez la demande OPCA, le programme et le devis/convention à l'OPCA à l'adresse suivante :

**Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire**  
**Maison des sports**  
**44 rue Romain Rolland**  
**BP 90312**  
**44103 NANTES Cedex 4**

**Etape n°6** - Vous recevrez l'accord de prise en charge par l'OPCA (avec copie à la ligue)

**Etape n°7** - La ligue vous envoie la « Convention d'accompagnement » et vous nous la retournez signée dès que possible. L'accompagnement peut commencer ...

**Etape n°8** - Envoi des feuilles d'épargne pour l'accompagnement à faire signer par l'accompagnateur

**Etape n°9** - Retour des feuilles d'épargne par l'accompagnateur

**Etape n°10** - Envoi par la Ligue de la facture + les feuilles d'épargne + le devis-convention à l'OPCA

**Etape n°11** - Attente de la réception du paiement par l'OPCA. Pour le club, c'est une opération financière neutre car tout se passe entre la ligue et l'OPCA.

Selon le délai de réponse de l'OPCA pour la prise en charge, l'accompagnement pourrait commencer légèrement avant afin d'éviter de perdre du temps.

Personnes à contacter en cas de besoin :

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES  
Bruno Sionneau - Coordonnateur  
Responsable administratif et financier  
Tél. : 02 40 92 34 71  
Mail : [liguepdl.tt@wanadoo.fr](mailto:liguepdl.tt@wanadoo.fr)

DÉROULEMENT ACCOMPAGNEMENT  
Mickaël MARTIN - conseiller en développement  
Tél. : 02 40 92 34 72  
Mail : [developpement.liguepdltt@gmail.com](mailto:developpement.liguepdltt@gmail.com)

# F19 - FORMATION DE FORMATEURS

<b>Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires</b>	
<b>Nb de places disponibles</b>	
<b>Volume de formation</b>	
<b>Responsable Ligue</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Contenu de la formation</b>	
<b>Coût de la formation</b>	Tarif subventionné * Ligue à régler par le stagiaire :
<b>Date limite d'inscription Auprès de la Ligue</b>	10 jours avant session  Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet <a href="http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/">http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org/formations/</a>

\* Coût réel réglementaire LIGUE :

## Autres organismes de formation

FFTT : <http://www.fftt.com/emploi/emploi.htm>

Après accord, pour toutes les formations Fédérales (technique, arbitre, dirigeant), la CREF peut prendre en charge les frais pédagogiques ou administratifs pour les 2 premiers inscrits (prise en compte de la date d'inscription reçue à la Ligue).

CROS : <http://paysdelaloire.franceolympique.com>

CDOS 44 : <http://www.cdos44.fr>

CDOS 49 : <http://mainetloire.franceolympique.com>

CDOS 53 : <http://mayenne.franceolympique.com>

CDOS 72 : <http://sarthe.franceolympique.com>

CDOS 85 : <http://vendee.franceolympique.com>

Ou encore :

[Contact@sportvalue-formation.fr](mailto:Contact@sportvalue-formation.fr)

01 42 97 57 22

[www.sportvalue-formation.fr](http://www.sportvalue-formation.fr)



